

le lundi, une messe est dite à leur intention. Ce privilège ne cesse pas après leur mort ; car, le premier vendredi de chaque mois, une messe est offerte pour le repos de l'âme des abonnés défunts.



STE ANNE DE JÉRUSALEM.

(*Suite.*)

Après la paix de Charlemagne commence la seconde période de destruction des Lieux-Saints. C'est l'anarchie du neuvième siècle, durant laquelle l'un après l'autre, les sanctuaires, restaurés par Modeste, s'écroulent sous les coups des persécuteurs ou sous les injures du temps et de l'abandon.

Nous avons à cet égard, le témoignage précis de l'historien Théophane et celui du patriarche Elie qui entreprit de reconstruire ces églises déjà tombées ou prêtes à tomber en ruines.

Or, d'après la chronique de Théophane, les églises de la Sainte Vierge, eurent particulièrement à souffrir alors, à Jérusalem, des dévastations des persécuteurs.

Parmi les sanctuaires de la Sainte Vierge, celui de sa Nativité, à la Probatique, était certainement l'un des plus illustres, et on ne peut douter qu'il n'ait partagé le sort général.

On peut affirmer, sans crainte, que c'est durant cette période que la basilique grecque du cinquième siècle, élevée sur le lieu même de la naissance de Marie, céda la place à une église byzantine qui reçut le nom de Sainte-Anne.